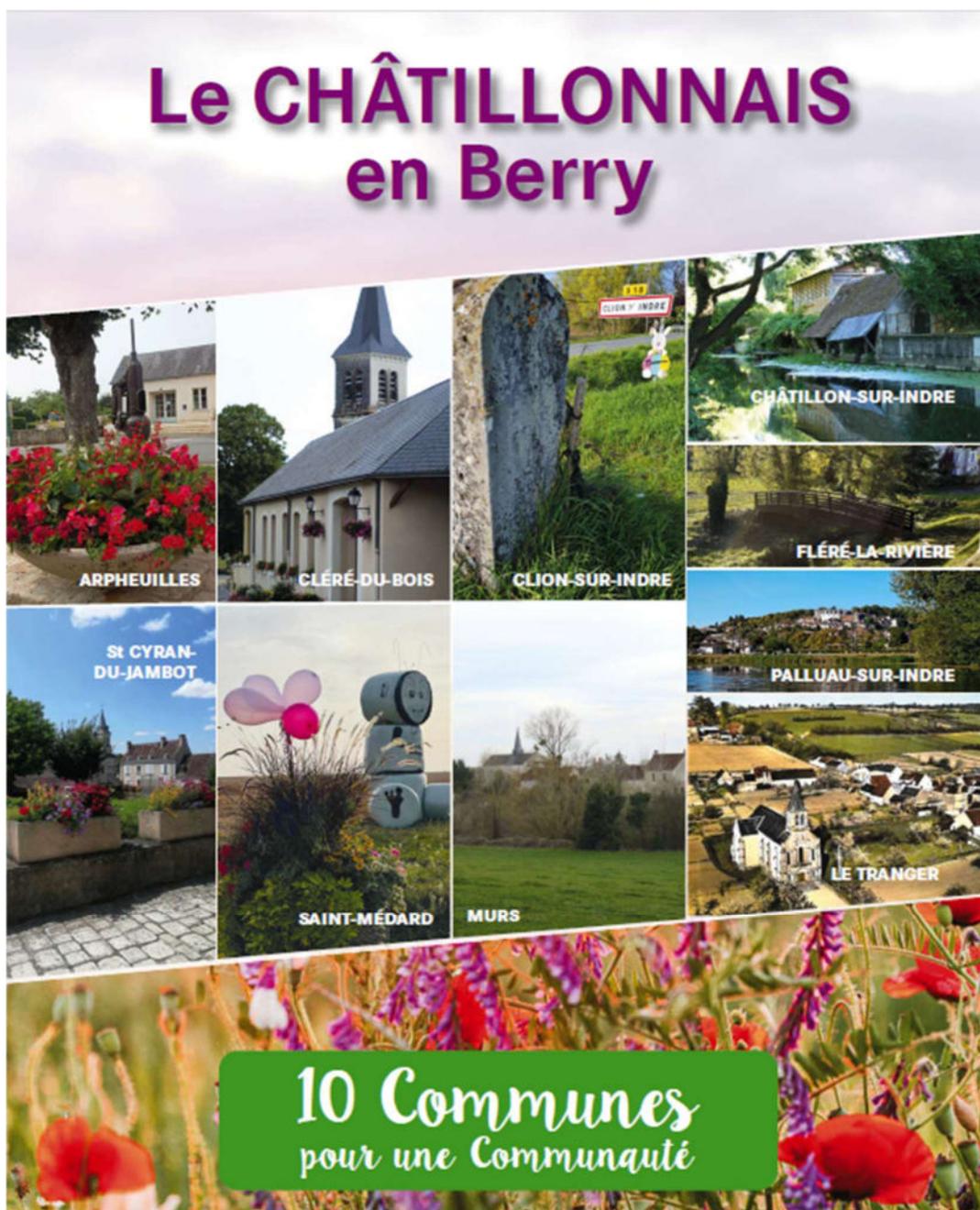


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

La réalisation du rapport d'activités répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président de la communauté de communes d'adresser annuellement aux maires des communes membres, un rapport retraçant l'activité, les décisions et les actions engagées dans ses domaines de compétence. Chaque maire doit ensuite en donner communication à son Conseil Municipal en séance publique, séance au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune sont invités à en faire la présentation.



1, rue Maurice Davaillon **36700 CHÂTILLON-sur-INDRE**

☎ : 02.54.39.01.16

✉ : accueil@chatillonnais-en-berry.fr

www.chatillonnais-en-berry.fr



SOMMAIRE

Présentation	03
Gouvernance et compétence	04
Finances	10
Développement économique	14
Tourisme	15
Voirie	16
Aménagement de l'espace	17
Equipements sportifs	19
Jeunesse - Petite enfance	22
Espace France Services – Conseiller Numérique	25
Déchets ménagers	26

Présentation

10 communes, 1 territoire



Quelques chiffres

ARPHEUILLES	239 Arpheuillois
CHÂTILLON-SUR-INDRE	2 337 Châtillonnais
CLÉRÉ-DU-BOIS	240 Cléréboisiens
CLION-SUR-INDRE	1 016 Clionnais
FLÉRÉ-LA-RIVIÈRE	545 Fléréens
LE TRANGER	180 Trangérois
MURS	129 Mûrois
PALLUAU-SUR-INDRE	806 Palludéens
SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT	315 Saint-Cyrannais
SAINT-MÉDARD	57 Marsiens

Population totale : **5 864**

*Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2024 chiffres INSEE.

Carte : Clémence THUNE.

Gouvernance et compétence

Vos 26 représentants titulaires au sein de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry suite aux élections du 9 juillet 2020.

Président	NICAUD Gérard	Châtillon-sur-Indre
Vice-Présidents	ROUFFY Marc En charge de l'Environnement et du Tourisme	Palluau-sur-Indre
	LE GLOANNEC Béatrice En charge de la Petite Enfance, de la Jeunesse, du Sports et de la Culture	Clion-sur-Indre
	BONAC Jean-Marie En charge de la Voirie et de l'Agriculture	Arpheuilles
	MEUNIER Jean-Louis En charge du Développement Economique	Châtillon-sur-Indre
	BETHOUMIEUX Pierre En charge des Travaux et des Bâtiments	Châtillon-sur-Indre
Conseillers Communautaires	BOURIN Alain BRAUD Michel CHARLOT Jacques FAUCHON-VERDIER Françoise JACQUET Alain MATTHEY Alexandra BARCELO Brigitte BREMONT Nelly CHARPENTIER Marie-Christine COSSON Patrice DEPONT Joelle BERTRAND Danielle GARCAULT Martial GARCEAULT Annette GIRAULT Christian GIRAULT Christophe HOLLANDE Bernard FREMONT Martine remplace LEOURIER Marie-Noëlle démissionnaire MOURE Corine POURNIN Martiale	Cléré-du-Bois Fléré-la-Rivière Murs Saint Cyran-du-Jambot Saint-Médard Le Tranger Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Palluau-sur-Indre Palluau-sur-Indre Clion-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Clion-sur-Indre Fléré-la-Rivière Châtillon-sur-Indre Clion-sur-Indre

Le bureau.

Monsieur Jean-Marie BONAC (Arpeuilles), Monsieur Gérard NICAUD (Châtillon-sur-Indre), Monsieur Alain BOURIN (Cléré-du-Bois), Madame Béatrice LE GLOANNEC (Clion-sur-Indre), Monsieur Michel BRAUD (Fléré-la-Rivière), Monsieur Jacques CHARLOT (Murs), Madame Alexandra MATTHEY (Le Tranger), Monsieur Marc ROUFFY (Palluau-sur-Indre), Madame Françoise FAUCHON-VERDIER (Saint-Cyran-du-Jambot), Monsieur Alain JACQUET (Saint-Médard).

Les membres des commissions.

P : Président VP : Vice-Président CC : Conseillers Communautaires	Environnement et Tourisme	Petite Enfance, Jeunesse, Sport et Culture	Voirie et Agriculture	Développement Economique	Travaux et Bâtiment	CLECT
NICAUD Gérard P	X E.T	X	X	X	X	X
ROUFFY Marc VP	X E.T	X	X	X	X	X
LE GLOANNEC Béatrice VP		X				
BONAC Jean-Marie VP			X			X
MEUNIER Jean-Louis VP				X	X	
BERTHOUMIEUX Pierre VP					X	X
BOURIN Alain CC				X	X	X
BRAUD Michel CC						
MATTHEY Alexandra CC	X E.T	X	X	X		X
CHARLOT Jacques CC			X		X	X
FAUCHON-VERDIER Françoise CC						X
JACQUET Alain CC			X			X
BARCELO Brigitte CC					X	X
BERTRAND Danielle CC						
BREMOND Nelly	X E					X
CHARPENTIER Marie-Christine CC		X				
COSSON Patrice CC		X				
DEPONT Joëlle CC		X				
FREMONT Martine CC	X E.T			X		X
GARCAULT Martial CC	X E.T		X		X	
GARCEAULT Annette CC		X				
GIRAULT Christian CC	X E.T					
GIRAULT Christophe CC	X E.T		X	X	X	
HOLLANDE Bernard CC						
MOURE Corine CC		X				X
POURNIN Martiale CC		X				

SUPPLEANTS						
BONAC Alain	X E.T			X		
GALLIEN Sylvie		X				
GARCEAULT Alexandra		X				
JACQUELIN Bernard			X			
SIGURET Nathalie						

CONSEILLERS MUNICIPAUX						
BANEUX Serge						X
BEIGNEUX Pascal			X			X
BLAIN Nathalie				X		
CADIC Louis			X			
CREPIN Jean-Claude			X			
DECHENE Thierry				X		X
DEROCHE Jean-Paul						X
DUBOIS Thierry (démission)						
FERON Isabelle				X		
GALLAND Marie-Christine	X E					
GALLAND Bernard						X
GEORGES Hélène		X				
LANDUREAU Marc			X			X
MARTIN Valérie		X				
MERET Agnès				X		
MEUNIER Jérémie			X			X
PACOME Charlyne			X	X		
RICHARD Jean-Louis			X			X
SEVIN Philippe	X E.T					
THERET Sébastien	X E.T					
KOUMANS Johannes			X			

Groupe de Travail Communication: NICAUD Gérard, BOURIN Alain, MATTHEY Alexandra, BEIGNEUX Pascal, COSSON Patrice, GARCEAULT Annette, GIRAULT Christian, LANDUREAU Marc.

Groupe de Travail Finances: NICAUD Gérard, BONAC Jean-Marie, CHARLOT Jacques, BERTHOUMIEUX Pierre, BARCELO Brigitte, BREMOND Nelly, MOURE Corine.

Les compétences de la communauté de communes

La communauté de communes gère les compétences suivantes :

1 - Aménagement de l'espace	<ul style="list-style-type: none">• Etudes, création, réalisation, entretien de zones d'aménagement concerté (ZAC) à vocation économique et touristique,• Actions permettant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le territoire de la Communauté de Communes• Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur,• Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
2 - Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la Communauté	<ul style="list-style-type: none">• Création, gestion, aménagement, entretien des zones d'activités économiques (existantes et nouvelles).• Construction, gestion et extension des sites d'accueils des entreprises (ateliers relais).• Création, réhabilitation, entretien et gestion du dernier commerce d'une commune membre ou d'un commerce de première nécessité indispensable à la population.• Actions permettant le développement des technologies de l'Information et de la Communication (TIC).• Création d'un Office de Tourisme Communautaire.
3 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage	
4 - Déchets ménagers	<ul style="list-style-type: none">• Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés.• Réalisation et construction d'une nouvelle déchèterie à plat sur le site du Porteau à Châtillon-sur-Indre.
5 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	

6 - Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire dépendances comprises.
7 - Protection et mise en valeur de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Etude et actions pour les énergies renouvelables à l'initiative de la communauté de communes.
8 - Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférents.	
9 - En matière de politique de la ville	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville. • Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance. • Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.
10 - Culture et sports	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux écoles de musique. • Soutien aux Offices de Tourisme pour l'organisation de manifestations ayant un intérêt communautaire. • Gestion, entretien, rénovation et extension de la piscine et gestion et entretien du gymnase.
11 - Jeunesse/Petite Enfance	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion du centre de loisirs de Châtillon-sur-Indre. • La gestion et l'entretien de la Structure d'Accueil de la Petite Enfance (MA), et le Relais Petite Enfance (RPE). • Construction d'une micro-crèche sur la commune de Clion-sur-Indre.
12 - Contribution et dotations au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS)	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de la cotisation de la contribution et la dotation au SDIS en lieu et place des communes membres.

Ressources humaines

Françoise **MARQUENET-MORIN**,
Directrice Générale des Services
communauté de communes
et ville de Châtillon-sur-Indre
poste mutualisé

SERVICE TECHNIQUE

Départ à la retraite de Jean Louis **BEIGNEUX**,
Directeur des Services Techniques au 1^{er} mai
2024

Nicolas **DELMAS**, responsable du pôle projet,
marché public en service mutualisé avec la ville
de Châtillon-sur-Indre

Christine **GERVAIS** et Nathalie **CHEN**, agents
d'accueil et d'entretien à la piscine

Mathias **CHICHERI**, en charge de l'entretien à la
piscine

Pascal **BARBAN**, agent d'entretien à la piscine
(mis à disposition par la ville de Châtillon-sur-
Indre)

SERVICE ADMINISTRATIF

Elizabeth **COURTAULT**, secrétariat, comptabilité
et suivi de marchés publics

Anne **BRUNET**, services des déchets ménagers
et accueil du public

Sabrina **MOTTU**, secrétariat et en charge de la
communication, mise à disposition au service du
SIVOM pour le secrétariat du Président

Gaétane **BAISSON**, ressources humaines mise à
disposition par la ville de Châtillon-sur-Indre

Karine **LEPAGE**, cheffe de projet Petites Villes de
Demain au 1^{er} juin 2024

Gabriel **VASSAS**, conseiller numérique

Céline **HOUDMON** et Peggy **SCHWOB**, agents
Espace France Services, mises à disposition par
la ville de Châtillon-sur-Indre

SERVICE SPORTIF

Educateurs des activités sportives :

Stéphane **MANDARD**

Stéphane **FORET**

Maxime **SEGUIN**

Prestations de services par un groupement
d'employeurs

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Isabelle **DESIRE**, chargé de développement
économique auprès du territoire, mis à disposition
par la BGE qui soutient la création/reprise
d'entreprises.

Prestations de services

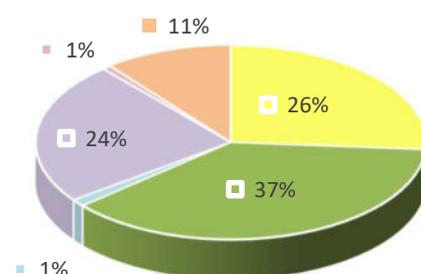
Finances

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

BUDGET GÉNÉRAL

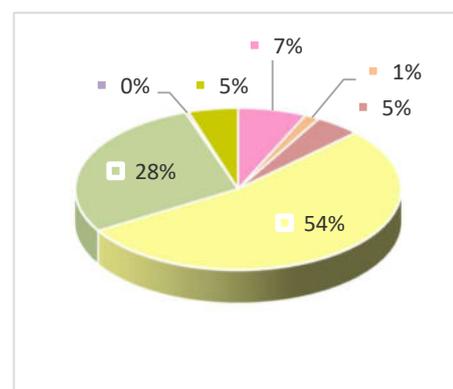
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	508 159,29 €
Charges du personnel	727 884,77 €
Attribution de compensation, fiscalité à reverser	23 372,00 €
Cotisations SDIS, indemnités élus, subventions...	462 057,42 €
Charges financières (intérêts d'emprunt)	14 220,12 €
Amortissements	205 667,77 €
TOTAL DES DEPENSES	1 941 361,37 €



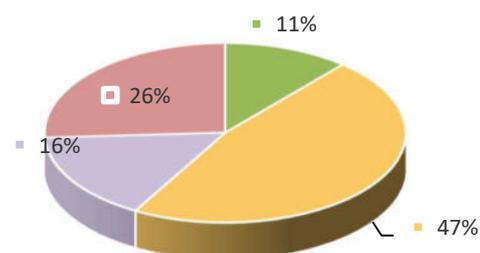
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Report 2023	151 746,60 €
Remboursement personnel mis à disposition	32 980,29 €
Remboursement de la CAF, entrées piscine, personnels (SIVOM et déchets ménagers)	101 375,02 €
Impôts, taxes et produits de la fiscalité	1 201 359,24 €
Dotations d'Etat	636 386,03 €
Autres produits de gestion courante	7 146,72 €
Amortissements	110 514,74 €
TOTAL DES RECETTES	2 241 508,64 €



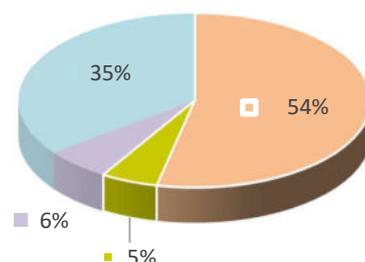
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Frais d'étude, site internet et logiciels	48 123,60 €
Travaux	200 401,30 €
Remboursement d'emprunts (capital)	67 595,02 €
Amortissements	110 514,74 €
TOTAL DES DEPENSES	426 634,66 €



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

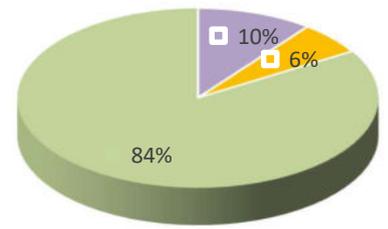
Report 2023	311 873,78 €
Subvention d'investissement	30 328,90 €
Dotations (FCTVA...)	35 370,42 €
Amortissements	205 667,77 €
TOTAL DES RECETTES	583 240,87 €



BUDGET DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

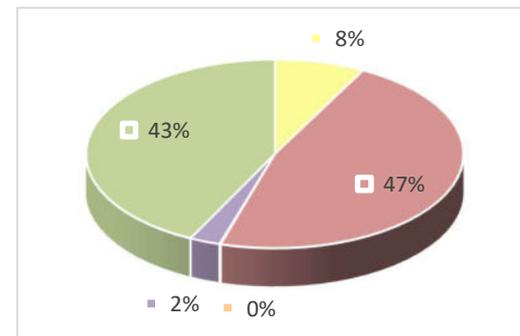
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général et de gestion courante	10 609,62 €
Charges financières (intérêts d'emprunt)	6 055,01 €
Amortissements	85 497,57 €
TOTAL DES DEPENSES	102 162,20 €



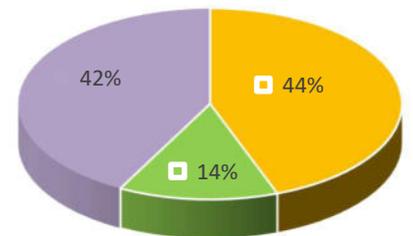
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Report 2023	5 307,79 €
Loyers des bâtiments...	32 221,04 €
FCTVA	69,64 €
Récupération taxe foncière	1 801,00 €
Amortissements	29 298,00 €
TOTAL DES RECETTES	68 697,47 €



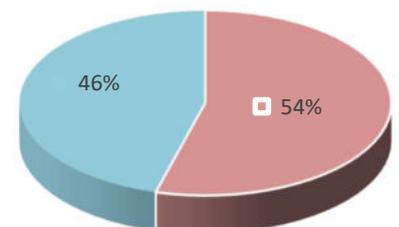
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunts (capital)	30 709,64 €
Etude pour aménagement de ZA	9 300,00 €
Amortissements	29 298,00 €
TOTAL DES DEPENSES	69 307,64 €



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

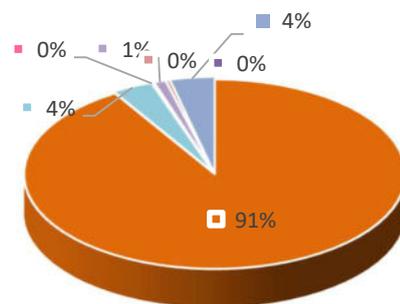
Report 2023	101 500,69 €
Amortissements	85 497,57 €
TOTAL DES RECETTES	186 998,26 €



BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS

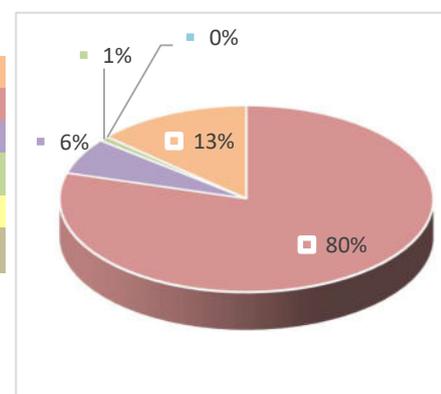
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général et de gestion courante	910 243,74 €
Frais de personnels	34 800,06 €
Charges financières (intérêts d'emprunt)	492,81 €
Charges exceptionnelles	1 610,81 €
Dotations aux provisions et dépréciation	9 977,00 €
Créances admises en non-valeur	3 650,29 €
Amortissements	36 809,80 €
TOTAL DES DEPENSES	998 882,44 €



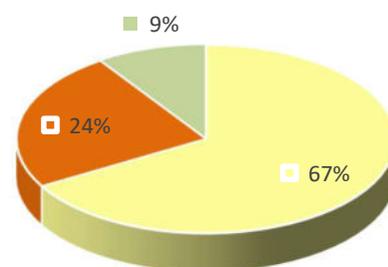
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Résultat reporté	158 875,15 €
TEOM et composteurs	940 133,22 €
Subvention d'exploitation	74 571,90 €
Provisions pour créances douteuses	9 977,00 €
Régularisation REOM	16,67 €
TOTAL DES RECETTES	1 183 573,94 €



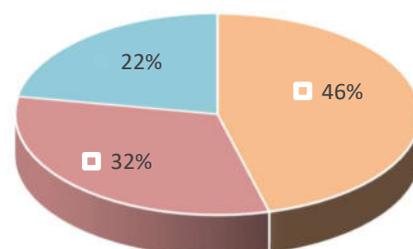
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Frais d'études (déchèterie)	74 698,85 €
Achat composteurs et bioseaux	26 871,00 €
Remboursement d'emprunts (capital)	10 547,95 €
TOTAL DES DEPENSES	112 117,80 €



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Report 2023	52 907,76 €
Dotations	76 112,05 €
Amortissements	36 809,80 €
TOTAL DES RECETTES	165 829,61 €



Fiscalité : impôts et taxes perçues.

Contributions directes (CFE, TH, TFB, TFNB) : 460 414,00 €.

Fraction compensatoire de la CVAE : 202 607,00 €.

Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : 66 200,00 €.

Imposition forfaitaire sur les entreprises en réseau (IFER) : 73 814,00 €.

Attributions de compensation : 266 251,91 €.

Fonds de péréquation (FPIC) : 88 073,00 €.

Taxe de séjour : 7 474,33 €.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 840 621,00 €

Taxe Gémapi : 36 529,00 €

Montant total de 2 041 984,24 €.

CFE : cotisation foncière des entreprises

TH : taxe d'habitation

TFB : taxe foncière sur les propriétés bâties

TFNB : taxe foncière sur les propriétés non bâties

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Développement Economique

Afin de développer l'économie du territoire du Châtillonnais-en-Berry, la communauté de communes a conclu un partenariat avec la BGE Berry Touraine, acteur spécialisé dans l'économie territoriale.

Isabelle DESIRE, responsable développement économique, a pris son poste au sein de la communauté de communes le 1^{er} avril 2024.

Ses missions principales portent sur :

- le recensement les besoins des entrepreneurs ;
- l'accompagnement des chefs d'entreprises en leur proposant des solutions, sur des sujets comme le développement de leur activité, la recherche de foncier, le financement de projet, la formation pour la montée en compétences, la mise en réseau au travers du club des entrepreneurs et du réseau d'affaires de Châtillon-sur-Indre ;
- l'accueil des porteurs de projets (création, reprise et cession) sur le territoire de la communauté de communes Châtillonnais-en-Berry.

Nouvelles entreprises sur le territoire en 2024 :

- **Bérengère COULOMBEL** à Châtillon-sur-Indre : créations de produits dérivés autour du manga, de l'animation japonaise et de la pop culture ;
- **Atelier Arthur SY** à Châtillon-sur-Indre : retouche, lavage et repassage, vente de créations et objets de créateurs ;
- **CEL'IMPULSION** propose auprès des TPE, artisans et agriculteurs des services d'assistance et d'accompagnement dans les démarches administratives, informatiques ;
- **« Les petits plats de Fanny »** à Châtillon-sur-Indre proposent un service traiteur pour tous types d'évènements ainsi que des prestations de service tels que l'élaboration de menus ou le service à table ;
- **Hélène RAOUT** : reprise du bar restaurant de Cléré-du-Bois (cuisine traditionnelle, menu du jour tous les midis de la semaine, carte les soirs et le week-end) ;
- **FLEURS ET LA RIVIÈRE** : installation d'un fleuriste à Fléré-la-Rivière ;
- **Stéphanie MARTINAT** : reprise de l'épicerie d'alimentation générale à Palluau-sur-Indre ;
- **La compagnie de Lilie** accueille chats et chiens à Palluau-sur-Indre.

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME DU CHATILLONNAIS-EN-BERRY

SAISON 2024, chiffres arrêtés au 30 septembre



La fréquentation a enregistré une baisse de 9,5% avec **5 137 demandes** contre 5 682 sur la même période en 2023, celle de juillet et août a attiré près de 5 000 visiteurs.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation : le temps pluvieux a freiné les activités de plein air, les Jeux Olympiques ont capté l'attention nationale et internationale concentrant les flux touristiques vers Paris et les villes hôtes, la situation politique instable a créé un climat d'incertitude. Il est important de prendre en compte la diminution d'environ 50% de l'offre des sorties accompagnées et des visites guidées due à un manque de réponses des entreprises et exploitations agricoles sollicitées ainsi qu'à une limite atteinte en ressources humaines (bénévoles et salariés).

Cinq expositions ont été proposées dont trois à Châtillon-sur-Indre et deux à Palluau-sur-Indre. **Vingt-huit visites guidées** ont été organisées : vingt-deux dans le cadre des « Echappées Estivales », cinq scènes ouvertes, un concert et une conférence sur Frida Khalo à l'occasion de la journée des droits des femmes.

Grâce au partenariat avec le **Pôle Culturel du Château** (médiathèque, centre François Garnier et Office de Tourisme), dix conférences « Une heure, une œuvre » ont été proposées et ont réuni plus de 2 000 personnes au total.



Lors des **Journées Européennes du Patrimoine**, organisées les 21 et 22 septembre, les acteurs de la place du Château avec le soutien de la municipalité de Châtillon-sur-Indre ont mis en œuvre un programme varié. Les visiteurs ont profité de visites guidées de la chapelle du

château, du chantier de restauration du château et du donjon. Un village des métiers a également été mis en place permettant de mettre en valeur des savoir-faire en lien avec les travaux du château. Une présentation du programme culturel 2024/2025 d'Equinoxe a permis le dimanche après-midi d'informer la population des futurs spectacles programmés à Châteauroux. Un concert en duo acoustique a clôturé le week-end et a fait voyager les participants à travers des airs traditionnels anglais, irlandais et écossais des XVIIIe et XIX siècles.



La **Destination Valençay Berry Val-de-Loire** a vu le jour et regroupe les quatre communautés de communes du Pays suivantes : Châtillonnais-en-Berry, Chabris-Pays de Bazelle, Ecueillé-Valençay, Levroux Boischaux Champagne, soit 48 communes. Ce projet initié en 2019 avec un schéma de développement touristique commun, rassemble désormais les quatre offices de tourisme en une seule entité pour mieux promouvoir et valoriser l'offre touristique du Pays. L'objectif est de renforcer l'attractivité de notre territoire à l'échelle régionale et nationale.

Un site internet, véritable vitrine et outil de promotion du territoire : www.valençayberryvaldeloire.fr a été créé.

L'Indre à Vélo rebaptisée depuis fin 2024 « Cyclo Bohème » est une véloroute nationale (V49), de 300 kilomètres, entièrement balisée dans les deux sens entre Bréhémont (Indre-et-Loire) et Chambon-sur-Voueize (Creuse).

La Cyclo Bohème traverse la Touraine, le Berry et la Creuse. L'itinéraire de la Cyclo Bohème est découpé en huit étapes (Bréhémont - Montbazoin ; Montbazoin - Loches ; Loches - Châtillon-sur-Indre ; Châtillon-sur-Indre - Buzançais ; Buzançais - Châteauroux ; Châteauroux - La Châtre ; La Châtre - Boussac ; Boussac - Chambon-sur-Voueize) et quatre antennes (Bréhémont - Rigny-Ussé ; Loches - Chenonceaux ; Buzançais - Argy ; Buzançais - les étangs de la Brenne).



La Cyclo Bohème en chiffres.

Fréquentation : 55 600 passages cumulés enregistrés pour l'année 2024, avec une moyenne de 45 cyclistes quotidiens sur les tronçons les plus empruntés ;

Voies partagées : 232 km, intégrant des routes départementales au trafic variable, pour une immersion totale dans le paysage local ;

Voies cyclables : 44 km, garantissant confort et sécurité ;

Dénivelé total : 1 700 m, qui conviendra à tous les niveaux.

<https://www.lacycloboheme.fr/>

Voirie

En 2024, des **travaux de réfection et d'entretien de voirie** ont été réalisés sur les communes d'Arpheuilles, Châtillon-sur-Indre, Cléré-du-Bois et Clion-sur-Indre par la Société COLAS pour un montant global de **146 571,63 € TTC**.

Des **travaux de curage des fossés** ont été effectués sur la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry pour les communes d'Arpheuilles et Clion-sur-Indre pour un montant de **2 448,46 € TTC**.

Le coût **fauchage des accotements** des voies communautaires s'élève à **37 080,48 € TTC**.

Aménagement de l'espace

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Après la réalisation du diagnostic du territoire en 2022 et l'élaboration du projet de politique d'urbanisme en 2023, 2024 a été marquée par l'engagement du travail sur la future réglementation de l'urbanisme de notre communauté de communes. Cette réglementation concernera les futures autorisations d'urbanisme dont les permis de construire.

Pour permettre aux habitants de s'informer sur le projet et de participer à son élaboration, une concertation a été mise en place. Deux réunions publiques d'information se sont également tenues en 2024.

Des documents sont à disposition au siège de la communauté de communes et chacun peut en prendre connaissance. Le diagnostic du territoire et le document qui présente le projet de politique locale d'urbanisme, intitulé le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, sont consultables. Un registre a été mis à disposition pour permettre aux habitants de noter des éventuelles observations ou faire des propositions. Il est aussi possible d'écrire au Président.



Petites Villes de Demain

Contrat de sécurité entre la Communauté de Communes du Châtillonnais-en-Berry, la ville de Châtillon-sur-Indre et la Gendarmerie Nationale.

Dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain**, une réflexion nationale a été engagée sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants de ces petites villes en lien avec le renforcement de leur sécurité au quotidien.

Pour répondre à ce qui s'avère être un sujet de plus en plus préoccupant, la Gendarmerie Nationale a lancé un plan stratégique qui propose d'appuyer la démarche de développement territorial Petites Villes de Demain par la signature d'un contrat de sécurité avec le Maire et le Président de l'intercommunalité. Il décline, localement et sur-mesure, l'ensemble de l'offre de protection de la Gendarmerie.

Dès 2021, une **réflexion sur la sécurité des biens et des personnes du territoire** a donc été engagée par la Communauté de Communes du Châtillonnais-en-Berry et la ville de Châtillon-sur-Indre.

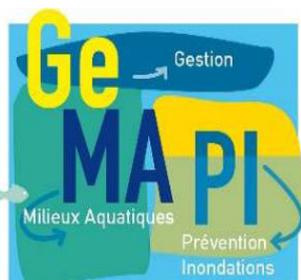
Des **caméras de surveillance** ont été installées dans la ville de Châtillon-sur-Indre en 2022 et 2023. A noter que des caméras de surveillance existaient déjà dans Clion-sur-Indre depuis 2016.

Un **contrat de sécurité** a été signé le 15 Octobre dernier entre la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry, la ville de Châtillon-sur-Indre et la Gendarmerie, en présence de Monsieur Thibault LANXADE, **Préfet de l'Indre**.

L'objectif est d'offrir **une protection individualisée** comme acter le rapprochement entre la Gendarmerie et la Police Municipale de Châtillon-sur-Indre, renforcer les relations élus/Gendarmerie/habitants.



Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)



Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » (GEMAPI) a été transférée aux communautés de communes.

La communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry est concernée par deux syndicats de rivières :

- le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre (S.A.B.I. 36) ;
- le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse ; de l'Anglin, et de la Claise (S.M.A.B.C.A.C.).

Suite à la modification des statuts de la communauté de communes portant extension des compétences en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), le 10 décembre 2018, le conseil communautaire a élu ses représentants le 29 septembre 2020 :

- **syndicat S.A.B.I. 36** : Monsieur ROUFFY Marc (Palluau-sur-Indre), Monsieur BONAC Jean-Marie (Arpheuilles), Monsieur GIRAULT Christian (Châtillon-sur-Indre) et Monsieur GARCAULT Martial (Clion-sur-Indre) en qualité de délégués titulaires. Monsieur COSSON Patrice (Châtillon-sur-Indre), Madame GARCEAULT Annette (Châtillon-sur-Indre), Monsieur LANDUREAU Marc (Palluau-sur-Indre), Monsieur BRAUD Michel (Fléré-la-Rivière) en qualité de délégués suppléants.
Président : Monsieur VANDAELE, Vice-Président Indre AVAL : Monsieur ROUFFY, Délégué : Monsieur BONAC.
- **syndicat S.M.A.B.C.A.C.** : Monsieur BOURIN Alain (Cléré-du-Bois) en qualité de délégué titulaire. Madame GARCEAULT Alexandra (Cléré-du-Bois) en qualité de délégué suppléant.
La communauté de communes fait partie du SABI 36 pour une grande partie mais aussi du S.M.A.B.C.A.C pour la commune de Cléré-du-Bois, en partie, tout ceci dans le cadre du GEMAPI.

Participation de la Communauté de Communes au S.A.B.I. 36 : 35 629,00 €

Participation de la Communauté de Communes au S.M.A.B.C.A.C. : 559,46 €

Site internet : <https://contactsabi36.wixsite.com:sabi36>

Equipements sportifs

PISCINE :

En vue de maîtriser les coûts de fonctionnement et dans le but de maintenir la piscine ouverte certaines mesures prises en 2023 ont été reconduites notamment :

- fermeture de la piscine deux semaines durant les vacances de Noël et deux semaines pour les vacances de février (date à laquelle la vidange est prévue) ;
- maintien de la température de l'eau à 27°C.

Et afin d'améliorer la fréquentation, 10 scooters sous-marins et des jeux aquatiques (jeu gonflable, joutes sur l'eau) ont été acquis et différentes animations ont été proposées :

- « les mercredis en famille », qui se sont déroulés un mercredi par mois et tous les mercredis pendant les vacances scolaires ;
- « les samedis en famille », animations proposées tous les samedis pendant les mois de juillet et août.

Quelques chiffres des entrées sur 2024 :

Fréquentation du public et groupes : **9 593**

Fréquentation scolaire : **11 816**

Club nautique: **9 505** (adultes, enfants et aquagym)

Subaquatique (plongée) : **809**

Comité de l'Indre : **695** (aquabike et « J'apprends à nager »)

Aquagym : **552**

Soit 32 970 entrées.



- 4 ANS
GRATUIT

TARIFS

	1 ENTRÉE	10 ENTRÉES	20 ENTRÉES
ADULTES	4,20€* / 4,60€	37€* / 43€	69€* / 83€
ENFANTS	2,50€* / 2,90€	21€* / 26€	38€* / 49€

Création de carte (10 ou 20 entrées) : 2,00€.
Perte de carte : 5,00€.

Sur présentation de la carte d'invalidité délivrée par la Maison Départementale des personnes handicapées : 3,50€ pour les adultes et accompagnants et GRATUIT pour les enfants.

*Tarif réduit accordé aux habitants de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry sur présentation d'un justificatif de domicile.

La piscine Alfred Fréville est un service public de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry. Elle est financée par les communes de : Arpheilles, Châtillon-sur-Indre, Clère-du-Bois, Clion-sur-Indre, Flère-la-Rivière, Le Tranger, Murs, Palluau-sur-Indre, St-Cyran-du-Jambot et St-Médard.

La communauté de communes s'engage pour le sport en participant au programme Terre de jeu 2024.



TERRE
2024
DE JEU

2024 - imprimé par nos soins

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CHÂTILLONNAIS-EN-BERRY

PISCINE

À CHÂTILLON-SUR-INDRE

PATAUGEoire • TOBOGGAN • SOLARIUM

2024

NOUVEAUTÉ:
SCOOTERS
SOUS-MARINS



CONTACTEZ NOUS
02 54 38 76 22

TARIFS ACTIVITÉS

CARTE 10 SÉANCES	
75€	TARIF RÉDUIT SUR DEMANDE
ABONNEMENT À L'ANNÉE	
SE RENSEIGNER À L'ACCUEIL	

Aquagym
Natation adultes
Aquaphobie

ABONNEMENT À L'ANNÉE	
SE RENSEIGNER À L'ACCUEIL	

Natation enfants

A LA SÉANCE	
11€	5 ENTRÉES : 52 € 10 ENTRÉES : 100 € 20 ENTRÉES : 180 €

Aquabike

BAPTÊME	
TARIF LIBRE A VOTRE CONVENANCE	
ABONNEMENT À L'ANNÉE	
SE RENSEIGNER À L'ACCUEIL	

Plongée

HORAIRES DES ACTIVITÉS ET OUVERTURES AU PUBLIC 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Créneau réservé au scolaire					9h00 - 9h45 Aquabike	9h30 - 12h15 Ouverture tout public
11h15 - 13h00 Ouverture tout public	Créneau réservé au scolaire	11h00 - 11h45 Natation enfants	11h15 - 13h00 Ouverture tout public	11h15 - 13h00 Ouverture tout public	10h00 - 10h45 Aquabike	
Créneau réservé au scolaire		11h45 - 12h30 Aquaphobie	12h30 - 13h30 Aquagym	Créneau réservé au scolaire	Créneau réservé au scolaire	11h00 - 12h00 "J'apprends à nager"
17h30 - 18h15 Natation enfants	14h00 - 18h00 Ouverture tout public *	13h00 - 14h00 "J'apprends à nager"				
18h00 - 19h00 Natation enfants	16h30 - 19h00 Ouverture tout public	JEUX	16h15 - 18h15 Ouverture tout public	LES MERCREDIS EN FAMILLE UNE FOIS PAR MOIS* de 14h00 à 16h Venez essayer les scooters sous-marins !		
19h00 - 20h00 Natation enfants		18h00 - 18h45 Natation enfants	17h30 - 18h30 Natation enfants	18h15 - 18h45 Natation enfants	18h30 - 19h15 Aquagym	
19h30 - 21h00 Natation adultes	18h45 - 19h30 Natation enfants	18h30 - 19h30 Natation enfants	18h30 - 19h30 Natation enfants	18h30 - 19h15 Aquagym	* Les 14 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai, 12 juin de 14h à 16h. Sur ce créneau, aucune ligne d'eau ne sera réservée aux nageurs.	
	19h15 - 20h00 Aquagym	19h30 - 20h15 Natation adultes	19h30 - 20h30 Aquagym	19h15 - 20h15 Natation adultes		
	20h15 - 21h00 Aquagym	19h00 - 22h00 Plongée	19h30 - 21h00 Natation adultes	Baptême plongée		

CONTACTEZ NOUS

02 54 38 76 22

Quel que soit votre niveau de forme physique, profitez des bienfaits de la natation !

Un cœur solide!
La natation est excellente pour réduire les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires.

Un dos sans douleur!
En effet ce sport muscle en douceur l'ensemble du corps dont la ceinture abdominale et le dos.

Un sommeil de qualité!
La natation (et le sport en général) favorise l'endormissement

COURS PARTICULIERS
contacter l'accueil

La piscine est fermée lors des petites vacances scolaires : Hiver (24/02/2024 au 11/03/2024), Printemps (20/04/2024 au 06/05/2024), Toussaint (19/10/2024 au 03/11/2024), Noël (21/12/2024 au 06/01/2025)

GYMNASE :

Le gymnase est essentiellement mis à la disposition des écoliers, des collégiens et des associations locales.

Planning d'utilisation :

PLANNING D'UTILISATION DU GYMNASSE - SAISON 2023/2024																															
	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00
LUNDI		COLLEGE JOLIOT CURIE 8H30/12H30										UNSS J.C. 13H/14H	ECOLE H. COSNIER 14H/16H30					Créneau disponible					BADMINTON 20H/22H								
MARDI		COLLEGE JOLIOT CURIE 8H30/12H30										UNSS J.C. 13H/14H	ECOLE H. COSNIER 14H/16H30					TENNIS 17H/22H													
MERCREDI	COLLEGE JOLIOT CURIE 8H/12H										UNSS JOLIOT CURIE 14H/17H					ADG CHATILLONNAIS 17H15/20H30				TENNIS CLUB DE CLION 18h30 H/23H											
JEUDI		COLLEGE JOLIOT CURIE 8H30/12H30										UNSS J.C. 13H/14H	COLLEGE JOLIOT CURIE 14H/17H					ADG CHATILLONNAIS 17H30/19H				HANDBALL 20H/22H									
VENDREDI		COLLEGE JOLIOT CURIE 8H30/12H30										Créneau disponible					TENNIS 17H/19H				ADG CHATILLONNAIS 19H30/20H30		BADMINTON 20 H/22 H								
SAMEDI							TENNIS 11 H/12H		TENNIS 13H30/18H																						
DIMANCHE	TENNIS (en cas de tournois)													ADG CHATILLONNAIS 15H/17H																	
NOM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	TOTAL																							
COLLEGE JOLIOT CURIE	04:00	04:00	04:00	07:00	04:00			23:00:00																							
ECOLE HENRI COSNIER APS	02:30	02:30						5:00:00																							
TENNIS		05:00			02:00	05:30		12:30:00																							
BADMINTON	02:00				02:00			4:00:00																							
TENNIS CLUB CLIONNAIS				04:30				4:30:00																							
HAND BALL				02:00				2:00:00																							
COLLEGE JOLIOT CURIE UNSS	01:00	01:00	03:00	01:00				6:00:00																							
AMG CHATILLONNAIS			03:15	01:30	01:00		02:00	7:45:00																							
TOTAL	09:30	12:30	14:45	11:30	09:00	05:30	02:00	64:45:00																							

Afin d'améliorer le confort des utilisateurs du gymnase, la communauté de communes a débuté des travaux de réfection des douches et des vestiaires.

Petite Enfance

ALSH CHÂTILLON-SUR-INDRE

La fréquentation a augmenté de 20 % en 2024 par rapport à 2023. La fréquentation des mini-camps poursuit sa progression elle aussi avec 77% de journées de présence par rapport à l'an passé.

Durant la période estivale, du 8 juillet au 9 août, cent cinquante enfants ont été accueillis avec une moyenne de soixante-huit enfants par jour.

Des séjours ont été organisés pour permettre aux enfants de vivre des expériences de vie collective plus intense, de gagner en autonomie et de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités. Ils se sont déroulés :

- au camping les Nugiras à Eguzon avec quinze enfants de 9 à 12 ans et avec vingt enfants de 12 à 15 ans ;
- à la ferme pédagogique de la Duterie à Beaumont-Village avec quinze enfants de 5 à 8 ans ;
- deux séjours au camping du domaine de Bellebouche à Mézières-en-Brenne avec sept enfants de 4 à 5 ans et trente-six enfants de 6 à 12 ans.

Le centre de loisirs fonctionne toute l'année, il accueille cinquante enfants chaque mercredi et trente à quarante enfants aux petites vacances avec de nombreuses sorties : le parc des mini-châteaux et à l'aquarium de Touraine à Amboise, l'accrobranche de Bellebouche à Mézières en Brenne, la réserve de la Haute-Touche à Obterre, le plan d'eau de Saint-Genou, ainsi que les baignades et les jeux organisés à la piscine communautaire de Châtillon-sur-Indre, le concours de pêche, les veillées jeux de sociétés et grille attaque.

En partenariat avec le conseil municipal des jeunes de Châtillon-sur-Indre et le foyer socio-éducatif du collège Joliot Curie, un projet « Groupe de Jeunes » pour les 11-17 ans a vu le jour sur le territoire de la communauté de communes. Deux journées d'activités ont été organisées les 29 février et 13 mars.



ALSH CLION-SUR-INDRE

Le centre de loisirs de Clion-sur-Indre a fonctionné trois semaines du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet. 22 enfants de 2 ans et demi à 12 ans ont été accueillis principalement de Clion : 7 mais aussi des communes voisines, à savoir : Châtillon-sur-Indre : 2 ; Murs : 1 ; Saint Genou : 1 ; Le Tranger : 3 ; Palluau-sur-Indre : 3 ; Arpheuilles : 2 ; Châteauroux : 2 ; Ballan-Miré : 1.

Le centre a organisé :

- une sortie hebdomadaire à la piscine de Châtillon-sur-Indre pour l'ensemble des enfants.
- une sortie au zoo de Beauval à Saint-Aignan (41) ;
- une nuitée pour les plus de 6 ans sur le thème de la musique à fond les ballons.
- une veillée une fois par semaine (soirée cinéma, soirée rallye photo, soirée grand jeu) .

Enfin, pour clôturer ces trois semaines de centre, les enfants ont organisé avec l'aide des animateurs une fête de fin de centre qui alliaient repas partagé, mini exposition photo des trois semaines écoulées au centre et un concours du meilleur groupe de danse. Ainsi une cinquantaine de personnes ont ainsi pu assister à la soirée.



Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance est situé au 1 rue Edouard Branly à Châtillon-sur-Indre. Il est ouvert les mardis, les jeudis et les vendredis matin.

Il accueille les parents employeurs et assistants maternels des communes de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry.

Le Relais Petite Enfance communique aux parents les différents modes de garde existants sur le territoire, il informe les assistants maternels, il met en place des activités et des temps d'éveil pour les enfants (médiathèque, ferme pédagogique, spectacle), il réalise des réunions d'information. En 2024, une campagne publicitaire avec le Département a été réalisée pour les assistants maternels.

Le RPE accueille régulièrement 5 à 7 assistants maternels et 7 à 14 enfants.



Multi-Accueil (MA)



Le multi-accueil « Les petits écureuils » situé au 1 rue Edouard Branly à Châtillon-sur-Indre est agréé pour accueillir 12 enfants, de façon permanente ou occasionnelle. Il est ouvert de 7h15 à 18h30 avec une équipe de quatre professionnelles. Les places sont réservées prioritairement aux habitants de la communauté de communes.

Des sorties sont régulièrement proposées, à la Médiathèque, au jardin public, à la caserne des pompiers et à la découverte des animaux à la ferme (cochons à la ferme de Vautournon, vaches à la ferme de la Chopière, chèvres à la ferme d'Ozance, moutons à la ferme de Cotron). Pour la première fois, les enfants ont déjeuné au restaurant de La Promenade et chez Hélène et ses pizzas. En décembre, le Père-Noël est venu distribuer des cadeaux aux enfants de la crèche.



Espace France Services

Conseiller Numérique

France Services accompagne les habitants dans l'ensemble de leurs démarches (emploi, santé, famille, retraite, RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, demande de carte nationale d'identité, passeport Cet espace ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et propose un accompagnement individuel dans les démarches administratives et au numérique. Des partenaires (Direction Générale des Finances Publiques, MSA, PEP36, ...) tiennent également des permanences afin de répondre aux questions des habitants.

3 281 demandes France Services ont été enregistrées pour 2024.

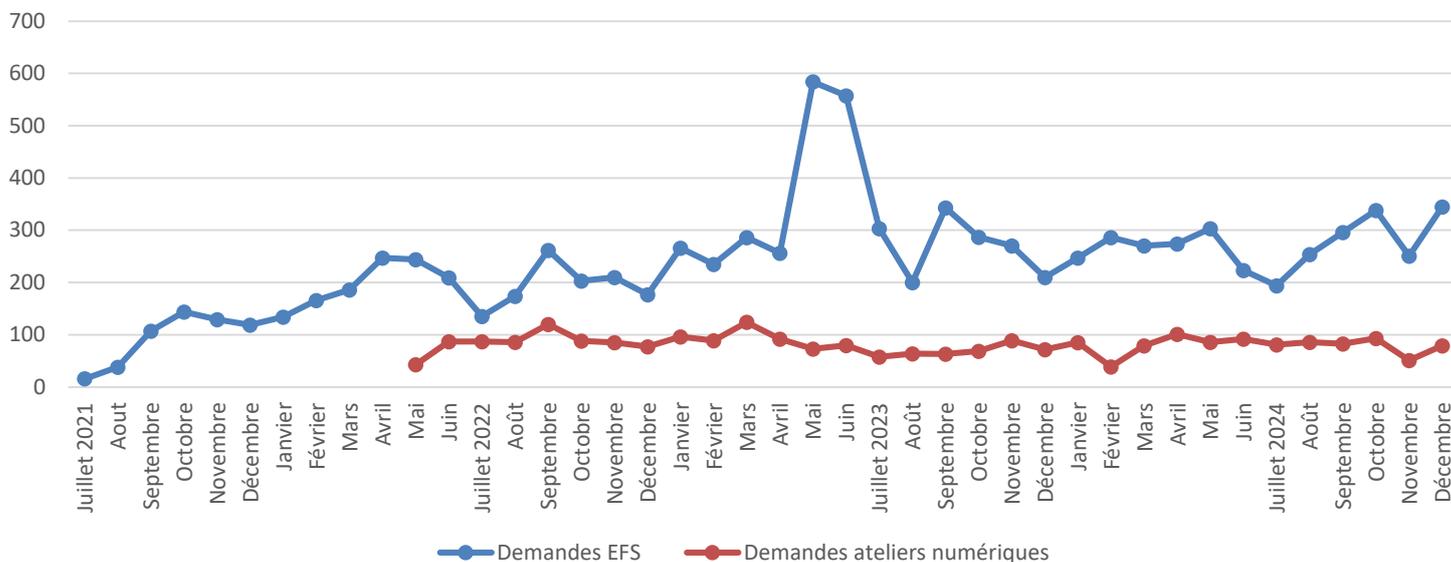
Durant cette année, **955** accompagnements au numérique ont été organisés par le **conseiller numérique** sur les communes d'Arpheilles, Châtillon-sur-Indre, Clion-sur-Indre, Fléré-la-Rivière et Saint-Cyran-du-Jambot. Ce service entièrement gratuit permet à l'ensemble des habitants de s'approprier les usages numériques et mieux les maîtriser : prise en main d'équipement informatique, navigation sur internet, utilisation de la messagerie électronique, utilisation du smartphone, création et gestion de ses contenus numériques...

Horaires d'ouverture :

Lundi		14h00-18h00
Mardi	9h00-12h00	14h00-17h00
Mercredi	9h00-12h00	
Jeudi	9h00-12h00	14h00-17h00
Vendredi	9h00-12h00	14h00-18h00



Demandes mensuelles de juillet 2021 à décembre 2024



Déchets Ménagers

1 - Collecte et transport des ordures ménagères et assimilés :

Coût de la prestation de la collecte : 332 108,04€ TTC

PAPREC-COVED assure la collecte des ordures ménagères et des emballages.

Le volume des déchets collectés en porte à porte et en points de regroupement en 2024 représente **1 398,90 tonnes** : ordures ménagères : **1 039,32 tonnes** et déchets secs : **279,58 tonnes** (en 2023 : 1 279,02 tonnes - 1 011 tonnes d'ordures ménagères et 268,02 tonnes de déchets secs).

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages est effectuée en porte à porte et en points de regroupement. Elle est réalisée entre 5 heures et 15 heures.

Coût de la prestation du transport des emballages au centre de tri du SYTOM 36 : 12 917,82 € TTC.

2 - La collecte du verre :

La collecte est effectuée en fonction du taux de remplissage des colonnes aériennes. Le vidage a lieu tous les quinze jours, le jeudi ou vendredi. Le tonnage collecté en 2024 par la PAPREC-COVED est de **268,74 tonnes** (en 2023 : 285,22 tonnes).

Coût de la prestation : 21 280,27 € TTC.

3 - La collecte et la mise en balle du papier :

Au 1^{er} janvier 2024, le papier collecté en colonnes aériennes, une fois toutes les trois semaines est transporté au centre de tri des Sablons au Poinçonnet. Le tonnage collecté par PAPREC-COVED est de **84,66 tonnes**. Diminution du tonnage de 1,58% par rapport à 2023 (86 tonnes).

Coût de la prestation de collecte : 8 823,63 € TTC. Nouveau marché public au 1^{er} juillet 2024.

Les papiers collectés sont mis en balle sur le site du Poinçonnet pour envoi au recycleur.

Coût de la prestation de mise en balle : 3 511,92 € TTC.

4 - Aire de stockage :

Agrandissement de l'aire de stockage en centre-bourg d'Arpheuilles pour un montant de **1 273,20€ TTC**.

5 - Mise en place du tri à la source des biodéchets :

Achat de 3 420 bioseaux en plastique de 7 litres pour un montant de **10 054,80 € TTC** destinés à chaque foyer.

Achat de 150 composteurs individuels en bois de 440 litres pour un montant de **12 420,00 € TTC**. Mise en vente de ces composteurs aux habitants de la communauté au prix de **25 € l'unité**.

Achat de 30 composteurs partagés (24 en bois de 440 litres et 6 en bois de 800 litres) pour un montant de **3 123,00€ TTC**. Ils ont été installés sur les communes de Châtillon-sur-Indre, Cléré-du-Bois, Clion-sur-Indre, Fléré-la-Rivière, Le Tranger, Palluau-sur-Indre et Saint-Cyran-du-Jambot afin de permettre aux administrés ne disposant pas de jardin d'y déposer leurs biodéchets. La gestion de maturation est assurée en régie par les communes concernées.

Dans le cadre du Fonds Vert, l'ADEME a alloué à la communauté de communes une subvention de **12 650,00€**.

6 - La fourniture des sacs jaunes :

Sacs jaunes : quantité livrée : 200 000 sacs pour un montant de **14 328,00 € TTC**.

La distribution des sacs jaunes est assurée par les conseillers municipaux de chaque commune.

7 - La gestion de la déchetterie :

Coût de la prestation : 218 211,29 € TTC.

Le nombre d'apporteurs s'élève à **8 835**, répartis comme suit :

Fréquentations 2024	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL ANNUEL
CHATILLON	221	254	325	443	394	556	566	564	433	424	365	213	4758
CLION	57	69	95	114	106	125	181	144	124	123	103	70	1311
LE TRANGER	15	23	30	25	27	23	46	20	28	28	31	21	317
SAINT MEDARD	5	4	4	6	8	12	19	14	8	7	9	3	99
FLERE LA RIVIERE	33	39	54	53	67	57	50	77	68	59	44	42	643
PALLUAU	60	50	63	85	75	94	125	128	101	81	68	31	961
ARPHEUILLES	4	8	16	11	16	10	22	15	15	15	5	9	146
MURS	6	12	11	15	5	11	13	24	5	10	2	8	122
CLERE DU BOIS	11	9	15	11	15	14	26	19	11	17	17	12	177
SAINT CYRAN DU JAMBOT	21	26	21	24	22	27	44	27	27	19	18	25	301
TOTAL MENSUEL	433	494	634	787	735	929	1092	1032	820	783	662	434	8835

11,88%

La déchetterie a collecté **922,28 tonnes** réparties comme suit :

Nature des déchets	Tonnage collecté										
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Déchets verts	249,1	247,42	285,72	282,52	273,76	261,60	204,56	201,54	167,92	185,06	234,06
Tout-venant	389,98	377,72	424,36	400,32	369,73	428,56	524,29	377,67	339,84	323,18	254,80
Gravats	72	108,5	161,02	182,33	170,62	183,06	128,02	177,38	172,60	229,72	215,60
Ferrailles	51,18	68,3	78,7	94,62	73,3	90,20	83,40	91,66	83,12	74,90	77,44
Bois											81,36
Cartons	15,2	15,84	21,04	19,98	17,52	22,46	29,693	43,00	43,48	46,80	43,32
DMS (Déchets Ménagers Spécifiques)	14,06	11,692	11,296	12,075	14,919	14,56	11,21	18,26	15,51	16,37	15,70
Total	791,52	829,472	982,136	991,845	919,489	1 000,44	981,17	909,51	822,47	876,03	922,28

8 - Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :

Les ordures ménagères résiduelles collectées sur l'ensemble du territoire sont enfouies au centre de stockage de Châtillon-sur-Indre. **1 039,32 tonnes** y sont traitées pour le territoire (en 2023 : 1 011 tonnes).

Coût de la prestation : 181 039,38 € TTC (dont taxe sur les activités polluantes sur le site pour un montant de **66 308,62 € TTC** soit **58 € HT/tonnes**). Nouveau marché public au 1^{er} juillet 2024.

9 - Le tri des emballages ménagers recyclables :

Le tonnage trié des emballages est de **279,58 tonnes** et de **51,715 tonnes** de cartons déposées à la déchèterie (en 2023 : 268,02 et 46,80 tonnes).

Les emballages ménagers recyclables sont envoyés au centre de tri du SYTOM 36 à Châteauroux et les cartons sont envoyés au site du Poinçonnet pour mise en balles.

Coût de la prestation : 62 717,00 € TTC.

Le coût à la tonne est passée de **141,95 € à 220,00€.**

10 - La nouvelle déchèterie :

Implantée aux Grandes Bruyères à Châtillon-sur-Indre, la conception et la réalisation de l'ouvrage de la nouvelle déchèterie est de **2 084 466,00 € TTC.**

Les études de conception ont été réalisées par le groupement SAS PAPREC-COVED, SCP BREUST (architecte) et SAS EIFFAGE Construction.

Un contrôleur et un coordinateur techniques de sécurité et de protection de la santé ont été mandatés.

11 - La valorisation des matériaux :

Un contrat avec PAPREC FRANCE a été établi du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2029.

Un contrat de reprise des verres a été contractualisé avec l'éco-organisme OI Manufacturing du 1^{er} janvier au 31 décembre 2029.

MATERIAUX 2023	TONNAGE LIVRE		REPRENEURS	RECETTES	
	2023	2024		2023	2024
ACIER	10,61	17,98	PAPREC FRANCE	954,90 €	2 342,42 €
ALUMINIUM	4,48	5,34	PAPREC FRANCE	1 715,72 €	4 269,60 €
ALUMINIUM SOUPLE		4,77	ARCA		1 431,00 €
BRIQUE ALIMENTAIRE	6,77	5,945	PAPREC FRANCE	67,65 €	89,18 €
CARTON ET CARTON BRUN	87,70	104,66	PAPREC FRANCE	5 749,14 €	9 446,11 €
PLASTIQUES	46,66	50,474	PAPREC FRANCE	4 500,88 €	4 721,64 €
VERRE	280,44	268,74	OI MANUFACTURING	6 720,31 €	6 368,25 €
PAPIER	116,18	125,395	PAPREC FRANCE	7 908,89 €	11 246,69 €
DEEE*	56,31	54,402	ECOSYSTEM	2 646,76 €	2 557,08 €
FERAILLES	74,9	77,44	COVED	4 409,10 €	6 545,52 €
DEA*	90,26	NC	ECOMAISON	4 393,10 €	NC

*DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

*DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement.

Les recettes varient d'une année à l'autre en fonction du tonnage et du prix de reprises des matières.

12 - La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2024 (TEOM) :

Le conseil communautaire, en séance du 10 avril 2024, a fixé les taux de la TEOM, selon les 3 zones suivantes :

Zones	Taux votés
1 - Châtillon-sur-Indre centre - bourg	15,7 %
2 - Clion-sur-Indre centre - bourg	15,2 %
3 - Arpheuilles, Cléré-du-Bois, Fléré-la-Rivière, Le Tranger, Murs, Palluau-sur-Indre, Saint-Cyran-du-Jambot, Saint-Médard + écarts de Châtillon-sur-Indre et Clion-sur-Indre	14,7%

13 - La Redevance Spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères annuelle 2024 (RSEOM) :

Le conseil communautaire, en séance du 20 décembre 2023, a fixé les tarifs de la RSEOM pour l'année 2024 comme suit :

Catégorie professionnelle	Volume	Tarif
Catégorie 1	Jusqu'à 250 Kgs	210,00€
Catégorie 2	De 250 à 500 Kgs	275,00€
Catégorie 3	De 500 à 1 000 Kgs	415,00€
Catégorie 4	De 1 à 3 tonnes	820,00€

Le règlement de la collecte des déchets ménagers et assimilés est consultable sur le site internet de la communauté de communes.